
Programme de Formation

Sauveteur secouriste du travail

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Tout public - Niveau : Débutant



Objectifs pédagogiques

Acquérir les connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours SST destinés à préserver la victime en attendant l'arrivée des secours au sein de l'entreprise.

Promouvoir la prévention des risques professionnels.

La formation est dispensée au minimum par un formateur SST habilité pour la formation et le Maintien et Actualisation des Compétences des SST et à jour de son Maintien et Actualisation des Compétences de formateurs SST.



Description

Aujourd'hui, le nombre de personnes ayant suivi une formation de **SST** en France est estimé à moins de **10 %**. Si ce pourcentage augmentait, beaucoup de personnes pourraient voir leur vie sauvée. Il est recommandé à chaque entreprise, quel que soit son nombre de salariés, d'avoir au moins **1 SST** sur chaque site. Un effectif de **10 à 15 %** de salariés SST est le pourcentage optimum recommandé par l'INRS. Son rôle est d'administrer les premiers soins à toute personne victime d'un accident dans le milieu professionnel avant l'arrivée des secours publics. Il est le garant de la sécurité et du secourisme dans le milieu de travail.

Contenu :

Le sauvetage-secourisme du travail (SST) : Appréhender les notions de bases en matière de prévention (*danger, évènement dangereux, accident du travail, maladie professionnelle ...*)

Rechercher les dangers persistants pour protéger :

- Repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail.
- Supprimer ou réduire ces situations dangereuses (ou y contribuer).
- Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés.
- Imaginer, sous forme de scénarios simples, à partir des éléments matériels observés et des informations recueillies, les circonstances dans lesquelles pourraient se concrétiser les accidents liés aux dangers identifiés. En cas d'impossibilité de suppression ou d'isolement du (des) danger(s) identifié(s), reconnaître les situations dans lesquelles il pourra, sans danger pour lui-même, dégager la victime.

De protéger à prévenir :

- Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention. Cette séquence met en évidence la similitude des compétences attendus, aussi bien en matière de protection qu'en matière de prévention des accidents du travail ou des maladies professionnelles, de la part des SST. Elle doit permettre la translation de la formation à l'action protéger vers l'action prévenir. La mise



en place de cette démarche est continue tout au long de la formation SST.

- Supprimer ou faire supprimer des dangers dans une situation de travail, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention

Examiner la victime et faire alerter :

- Examiner la(les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.

De "faire alerter" à "informer" :

- Être capable de choisir, parmi les personnes présentes et selon des critères prédéfinis, celle qui est la plus apte pour déclencher l'alerte.
- Être capable de transmettre aux secours appelés, ou à la personne choisie pour alerter, les éléments du message, en respectant les consignes pour assurer une transmission efficace et favoriser une arrivée des secours au plus près de la victime

Secourir, ... Face à une situation d'accident du travail, le sauveteur secouriste du travail doit être capable :

- Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état des victimes.
- Déterminer l'action à effectuer pour obtenir le résultat attendu.
- Mettre en œuvre l'action choisie selon la technique préconisée.
- Vérifier par observation que le résultat attendu persiste et surveiller tout nouveau signe menaçant

Situations inhérentes aux risques spécifiques :

- On appelle risque spécifique, tout risque qui nécessite, de la part du SST, une conduite à tenir complémentaire ou différente de celle enseignée dans sa formation de base. L'avis du médecin du travail, dans ce domaine est particulièrement important.
- Risques spécifiques : par exemple : désamiantage, hyperbarie, acide fluorhydrique, acide cyanhydrique,...



Prérequis

Aucun



Modalités pédagogiques

Accueil en présentiel dans une salle dédiée – Les apprenants bénéficient d'un environnement propice à l'apprentissage.

Formation prévue pour un groupe de 4 à 8 personnes.

Mise à disposition en ligne de documents – Accès à des ressources pédagogiques après la formation pour un apprentissage continu.



Moyens et supports pédagogiques

Documents supports de formation – Matériel de formation projeté durant les sessions.

Supports de formation en ligne – Accès à des ressources pour approfondir les connaissances après la formation.

Alternance d'exposés participatifs et d'exercices pratiques et projets collectifs – Les participants mettent en pratique leurs connaissances à travers des exercices.



Modalités d'évaluation et de suivi

Feuilles de présence – Suivi de la participation des stagiaires

Questions orales ou écrites – Des QCM seront utilisés pour évaluer les connaissances

Questionnaire de positionnement – Évaluation diagnostic avant la validation de l'inscription

Formulaires d'évaluation – Un questionnaire de satisfaction à chaud et une évaluation sommative pour suivre la progression des compétences

Certificat de réalisation – Délivrance d'un certificat à la fin de la formation.



Informations sur l'admission

Renseigner le questionnaire de positionnement



Informations sur l'accessibilité

L'accessibilité des locaux est garantie pour le public en situation de handicap, y compris pour les **personnes à mobilité réduite**. Les moyens techniques et pédagogiques peuvent être adaptés au public en situation de handicap.

Modalités à indiquer lors de l'inscription et définies en amont de la formation en envoyant un message à : contact@institut-tourisme.bzh